



## **Démarche de planification en cas de crue exceptionnelle ou de rupture de barrage sur le bassin versant de la rivière du Lièvre**

Initiée par le ministère de la Sécurité publique du Québec, cette démarche harmonisée de planification a permis à la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles de travailler avec de nombreux partenaires afin de parfaire sa préparation et d'harmoniser sa planification avec l'ensemble des intervenants concernés par un sinistre majeur. Ces travaux permettent en effet aujourd'hui aux autorités municipales d'être mieux préparées pour assurer votre sécurité en cas de crue exceptionnelle ou de rupture de barrage.

Vous recevrez prochainement, dans votre courrier régulier, toute l'information en lien avec cette démarche de planification. Cette information vous permettra notamment de :

- Constatez le niveau de préparation de votre municipalité en cas de crue exceptionnelle ou de rupture de barrage ;
- Connaître le plan d'alerte et la carte d'évacuation;
- Développez votre propre plan d'urgence en respect des consignes émises par les autorités municipales et en préparant votre trousse d'urgence ;
- Connaître les mesures mises en place par les gestionnaires de barrages publics et privés pour assurer l'entretien et la sécurité des installations.

**Lisez attentivement toute la documentation que vous recevrez et gardez-la à portée de la main. Ainsi, en cas de sinistre vous saurez quoi faire pour assurer votre sécurité et celle de votre famille.**

### **🔗 Carte d'évacuation et zones possibles d'inondation:**

*à venir (formats JPEG et/ou PDF)*

### **🔗 Plan d'alerte:**

*à venir (format PDF)*

### **🔗 Dépliant d'information:**

*à venir (format PDF)*

Ceux et celles qui le désirent pourront assister à l'une des deux séances publiques d'information afin d'en apprendre plus sur cette démarche de planification et d'échanger avec les intervenants municipaux, gouvernementaux et privés qui sont concernés par ce projet :

### **LAC-DES-ÉCORCES :**

- Date : le mercredi 3 novembre 2010
- Heure : 19 h
- Lieu : Salle communautaire  
**Adresse à confirmer**

### **MONT-LAURIER :**

- Date : le jeudi 4 novembre 2010
- Heure : 19 h
- Lieu : Centre sportif Jacques-Lesage, Salle McLaren, 801, rue Alix

Pour se préparer à tout type de sinistre susceptible de survenir au Québec, consultez la section « Urgence Québec » du site Internet [www.gouv.qc.ca](http://www.gouv.qc.ca). Pour en apprendre davantage sur le rôle de la sécurité civile lors d'une urgence, visitez le [www.securitecivile.gouv.qc.ca](http://www.securitecivile.gouv.qc.ca)